



**DÉCLARATION DE G. NORMAND GLAUDE
COMMISSAIRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR CORNWALL
LE 12 MAI 2008**

AUJOURD'HUI, NOUS ALLONS PASSER EN REVUE UN CERTAIN NOMBRE DE POINTS TOUCHANT À LA PROCÉDURE ET À LA PLANIFICATION. JE COUVRIRAI LES DEUX PHASES DE L'ENQUÊTE.

NOUS SOMMES EN PLEIN DANS LES TÉMOIGNAGES PLANIFIÉS SUR L'INTERVENTION INSTITUTIONNELLE. DANS NOS EFFORTS EN VUE DE RESPECTER LE CALENDRIER PRÉVU POUR LES TÉMOIGNAGES, NOUS RISQUONS DE NOUS ÉLOIGNER D'UNE VUE D'ENSEMBLE.

AVANT DE REVENIR SUR CERTAINS DÉTAILS NÉCESSAIRES À LA GESTION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE, JE VAIS DONC M'ARRÊTER QUELQUES INSTANTS SUR CETTE VUE D'ENSEMBLE.

PENDANT PLUS DE VINGT ANS, DES PERSONNES, À CORNWALL ET AILLEURS, ONT EXPRIMÉ LEUR INQUIÉTUDE À L'ÉGARD D'ABUS SEXUELS QUI AVAIENT ÉTÉ COMMIS CONTRE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS. DES MILLIERS DE GENS ONT SIGNÉ DES PÉTITIONS DEMANDANT LA CRÉATION D'UNE ENQUÊTE. LE CONSEIL MUNICIPAL ÉTAIT FAVORABLE À

UNE ENQUÊTE INDÉPENDANTE. LE GOUVERNEMENT ÉLU DE L'ONTARIO A RÉPONDU EN ÉTABLISSANT NOTRE ENQUÊTE.

LA PROCHAINE ÉTAPE CONSISTAIT À DÉFINIR CE QUE CETTE ENQUÊTE ALLAIT ACCOMPLIR.

EN MA QUALITÉ DE COMMISSAIRE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE, JE NE SUIS LIÉ PAR AUCUN INTÉRÊT. JE PENSE QU'IL EST IMPORTANT QUE JE VOUS COMMUNIQUE, DIRECTEMENT, MES PENSÉES SUR LA NATURE DE L'ENQUÊTE QUE JE VEUX MENER, ICI, À CORNWALL.

C'EST UNE ENQUÊTE QUI SERA APPROFONDIE ET QUI EXAMINERA CHAQUE QUESTION MÉTHODIQUEMENT ET SOIGNEUSEMENT. JE VAIS DONC PRENDRE LE TEMPS QU'IL FAUT POUR LE FAIRE BIEN. RIEN NE M'EMPÊCHERA DE FAIRE MON TRAVAIL AVEC DILIGENCE. RIEN NE M'ÉCARTERA DE MON INTENTION DE MENER À BIEN MON TRAVAIL.

NOUS SOMMES ICI POUR ÉCLAIRCIR DES QUESTIONS QUI ONT DIVISÉ ET BOULEVERSÉ LA POPULATION DE CORNWALL. POUR BIEN NOUS ACQUITTER DE NOTRE MISSION, IL NOUS FAUT DU TEMPS ET DE L'ARGENT. NE PAS FAIRE NOTRE TRAVAIL COMME IL SE DOIT SERAIT CONTRAIRE AUX INTÉRÊTS DE CEUX ET CELLES QUI VIVENT AVEC CES QUESTIONS DEPUIS DES DÉCENNIES.

NOUS SOMMES ICI POUR FORMULER DES RECOMMANDATIONS PROGRESSISTES QUI, JE L'ESPÈRE, POURRAIENT CHANGER LES POLITIQUES PUBLIQUES. NOUS SOMMES ICI POUR TROUVER DE BONNES IDÉES QUI APPORTERONT DES CHANGEMENTS RÉELS. NOUS SOMMES ICI POUR COMPRENDRE COMMENT RÉDUIRE LES ABUS, COMMENT INTERVENIR LORSQUE DES ABUS SE PRODUISENT, ET COMMENT ÊTRE SÛRS QUE NOUS AVONS MIS EN PLACE DES SERVICES ADAPTÉS À CEUX ET CELLES QUI ONT BESOIN D'AIDE. NOUS SOMMES ICI POUR PRÉPARER LES PROFESSIONNELS À RÉAGIR EFFICACEMENT LORSQU'ILS REÇOIVENT DES INFORMATIONS SUR DES ABUS SEXUELS, ACTUELS OU PASSÉS, À L'ENDROIT D'ENFANTS.

NOUS SOMMES ICI PARCE QUE CE QUI S'EST PASSÉ À CORNWALL POURRAIT AIDER D'AUTRES COLLECTIVITÉS, D'AUTRES PROFESSIONNELS, D'AUTRES SURVIVANTS ET D'AUTRES ENFANTS.

NOUS SOMMES AUSSI ICI PARCE QU'À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE, J'ESPÈRE QUE CEUX QUI SUIVENT ATTENTIVEMENT NOTRE TRAVAIL POURRONT FINALEMENT AFFIRMER :

- JE COMPRENDS CE QUI S'EST PASSÉ;
- JE COMPRENDS LES CHANGEMENTS QU'IL FAUT INSTAURER POUR RÉDUIRE LES ABUS ET INTERVENIR EFFICACEMENT AU BESOIN;

- JE ME SENS PRÊT À ME TOURNER VERS L'AVENIR, EN TANT QU'INDIVIDU ET EN TANT QUE MEMBRE D'UNE COLLECTIVITÉ;
- JE CONNAIS LES LEÇONS QUI ONT ÉTÉ TIRÉES ET JE SAIS QU'ELLES PEUVENT ÊTRE UTILES.

LORSQUE NOUS PARVIENDRONS À CE STADE, LORSQUE MON RAPPORT SERA PUBLIÉ, CE SERA VOUS QUI JUGEREZ LA VALEUR DE NOTRE ENQUÊTE. POUR CELA, JE VOUS DEMANDE DE FAIRE PREUVE DE L'ESPRIT CRITIQUE QUE L'OBJET DE L'ENQUÊTE ET L'INVESTISSEMENT PUBLIC MÉRITENT. J'ESPÈRE TOUTEFOIS QUE LES GENS FERONT PREUVE DE SAGESSE ET D'INDÉPENDANCE D'ESPRIT ET QU'ILS ATTENDRONT LA CONCLUSION DE L'ENQUÊTE POUR EXPRIMER LEUR JUGEMENT, QU'ILS ATTENDRONT QUE TOUS LES TÉMOIGNAGES SOIENT ENTENDUS, QUE TOUTES LES OBSERVATIONS SOIENT PRÉSENTÉES ET QUE LE RAPPORT SOIT PUBLIÉ.

VOILÀ DONC CE QUE JE PENSE DE LA VUE D'ENSEMBLE. LE TRAVAIL DE L'ENQUÊTE, L'ENQUÊTE DU PUBLIC, RESTERA FOCALISÉ. NOUS CONTINUERONS À TENIR COMPTE DES LIMITES DE NOTRE BUDGET. NOUS ESPÉRONS QUE CEUX QUI DÉPENSENT DES FONDS PUBLICS QUI NE RELÈVENT PAS DIRECTEMENT DE NOTRE SURVEILLANCE EXERCERONT UNE DILIGENCE SEMBLABLE.

JE VAIS MAINTENANT PARLER DE CERTAINS DÉTAILS DE LA GESTION DE L'ENQUÊTE QUI NOUS AIDERONT À RESTER FOCALISÉS.

NOUS SOMMES EN VOIE DE FINALISER NOTRE CALENDRIER D'AUDITIONS. LES AVOCATS DE LA COMMISSION ONT ÉTUDIÉ LES DEMANDES DES AVOCATS DES PARTIES QUI RÉCLAMAIENT DES PAUSES POUR DES RAISONS PERSONNELLES OU POUR MIEUX SE PRÉPARER. NOUS AVONS AJOUTÉ DES HEURES ET DES JOURS POUR ÊTRE AUSSI EFFICIENTS QUE POSSIBLE. NOUS TIENDRONS DES AUDIENCES PENDANT LA MAJEURE PARTIE DES MOIS DE MAI, JUIN ET JUILLET, ET AVONS RÉSERVÉ DES JOURS D'AUDIENCE PENDANT LA DERNIÈRE SEMAINE D'AOÛT ET JUSQU'AU 12 SEPTEMBRE. D'AUTRES DATES SERONT RÉSERVÉES AU BESOIN. NOUS PRENDRONS AUSSI LE TEMPS DE DONNER DES INSTRUCTIONS À AU SUJET DES OBSERVATIONS POUR LA PHASE 1 ET LA PHASE 2. J'ESPÈRE TERMINER LES AUDIENCES CETTE ANNÉE, MAIS N'OUBLIEZ PAS QUE CE NE SERA PAS AU DÉTRIMENT DE LA QUALITÉ. SI QUELQUE CHOSE D'IMPRÉVU SURGIT, QUI EXIGE TOUTE NOTRE ATTENTION, NOUS Y RÉPONDONS. NOUS N'AVONS PAS L'INTENTION DE « PASSER À CÔTÉ DES CHOSES »; NOUS DEVONS ÊTRE MÉTHODIQUES ET MINUTIEUX.

POUR ÊTRE EFFICIENTS, SANS BAFOUER LE BESOIN D'ENTENDRE TOUS LES ÉLÉMENTS DE PREUVE, J'EXHORTE LES AVOCATS DES INSTITUTIONS À COOPÉRER AVEC LES AVOCATS DE LA COMMISSION À

LA PLANIFICATION DES TÉMOIGNAGES SUR L'INTERVENTION INSTITUTIONNELLE. IL FAUDRA ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES TÉMOINS POUR QUE LES INFORMATIONS ENTRENT DANS L'ORDRE PRÉVU. LES AVOCATS DEVRAIENT SURVEILLER LES PROGRÈS ACCOMPLIS ET ANTICIPER TOUT CHANGEMENT DE DATE. LA LISTE DES TÉMOINS N'EST PAS UNE LISTE FERMÉE. LES TÉMOIGNAGES À UNE ENQUÊTE NE SONT PAS DES PROGRAMMES TÉLÉVISÉS DONT LE DÉBUT ET LA FIN SONT PLANIFIÉS À L'AVANCE. NOUS FERONS DE NOTRE MIEUX POUR RESPECTER LE CALENDRIER, MAIS IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE PREUVE DE SOUPLESSE POUR SERVIR L'INTÉRÊT PUBLIC ET DEMEURER EFFICIENTS.

LE MOIS PROCHAIN, NOUS TERMINERONS LES TÉMOIGNAGES SUR L'INTERVENTION INSTITUTIONNELLE DU SERVICE DE POLICE COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL ET PASSERONS AUX AUTRES INSTITUTIONS, DANS L'ORDRE ÉTABLI IL Y A PLUSIEURS MOIS. JE SAIS QUE LES TÉMOIGNAGES DE PLUSIEURS INSTITUTIONS SONT DÉJÀ BIEN PLANIFIÉS ET JE REMERCIE LES AVOCATS DE LEUR COOPÉRATION.

JE TIENS À PRÉCISER QUE DANS CERTAINS CAS, LES AVOCATS DE CERTAINES PARTIES CONSTATERONT QUE LEUR PRÉSENCE N'EST PAS NÉCESSAIRE À TOUTES LES SÉANCES DE TÉMOIGNAGE. EN RÉALITÉ, JE REMERCIE LES AVOCATS QUI TIENNENT COMPTE DES COÛTS QUE LEUR PRÉSENCE ENTRAÎNE POUR LE PUBLIC.

PASSONS MAINTENANT À LA PHASE 2. IL Y A À PEU PRÈS UN MOIS, J'AI PRIS UNE DÉCISION AU SUJET DE SÉANCES DE TÉMOIGNAGE INFORMELLES. J'AI INDIQUÉ QUE J'AVAIS DEMANDÉ AUX MEMBRES DE MON COMITÉ CONSULTATIF DE SE METTRE À LA DISPOSITION DES PERSONNES QUI SOUHAITERAIENT RACONTER LEUR HISTOIRE DANS UN CONTEXTE À CARACTÈRE NON PROBANT. JE LEUR AI RECOMMANDÉ DE VEILLER À CE QUE CES SÉANCES SE DÉROULENT DANS UNE AMBIANCE RÉCONFORTANTE ET ENCOURAGEANTE POUR QU'ELLES FAVORISENT LA GUÉRISON PERSONNELLE. CES SÉANCES DE TÉMOIGNAGE INFORMELLES SONT OUVERTES À QUICONQUE SE SENT TOUCHÉ PAR L'ENQUÊTE.

C'EST AVEC PLAISIR QUE JE PEUX VOUS DIRE QUE NOUS SOMMES EN VOIE DE METTRE EN ŒUVRE CETTE DÉCISION ET QUE JE PRÉVOIS QUE CE PROCESSUS DEVRAIT ÊTRE OPÉRATIONNEL DÈS LA MI-JUIN. NOS PRÉPARONS UNE SÉANCE DE FORMATION EN MAI, PUIS LA RECHERCHE DE LOCAUX. NOUS AFFICHERONS EN LIGNE DES RENSEIGNEMENTS QUI AIDERONT CEUX QUI ENVISAGENT DE PARTICIPER. LA PERSONNE-RESSOURCE POUR CES SÉANCES DE TÉMOIGNAGE SERA COLLEEN PARRISH, QUI EST ÉGALEMENT LA PRÉSIDENTE DE MON COMITÉ CONSULTATIF. ELLE SE FERA UN PLAISIR DE FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS PLUS DÉTAILLÉS AUX AVOCATS INTÉRESSÉS ET À

CEUX ET CELLES QUI ENVISAGENT DE PARTICIPER À DES SÉANCES DE TÉMOIGNAGE DANS UN CONTEXTE INFORMEL.

COMME NOUS APPROCHONS D'UNE PHASE OPÉRATIONNELLE, J'AIMERAIS ABORDER FORMELLEMENT CERTAINS POINTS. MON MANDAT ME PERMET NOTAMMENT DE CRÉER DES OPTIONS AUTRES QUE DES AUDIENCES À CARACTÈRE PROBANT. J'AI CHOISI DE LE FAIRE ET J'AI ANNONCÉ MA DÉCISION. POUR DÉTERMINER LA PERTINENCE DE CE GENRE DE SÉANCES, J'AI TENU COMPTE DE PLUSIEURS FACTEURS.

LES COMMISSAIRES SONT LIBRES DE CHOISIR LES PROCÉDURES QU'ILS ESTIMENT LES PLUS PERTINENTES POUR LEUR ENQUÊTE. JE CROIS QUE POUR OPTIMISER LE BIENFAIT DES TÉMOIGNAGES INFORMELS, SUR LE PLAN DE LA GUÉRISON, IL FAUT QU'ILS SE DÉROULENT DANS UN CADRE PRIVÉ, DANS UN LIEU DE RENCONTRE PRIVÉ. JE NE VEUX PAS QUE CEUX QUI ACCEPTENT DE TÉMOIGNER SOIENT PERTURBÉS PAR LA PEUR D'UNE INTRUSION. J'AI DONNÉ L'ORDRE À MON COMITÉ CONSULTATIF ET AU PERSONNEL DE L'ENQUÊTE DE VEILLER À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DES TÉMOINS. JE TIENS À CE QUE TOUS LES AVOCATS ET LE PUBLIC LE COMPRENNENT BIEN ET QU'ILS COMPRENNENT AUSSI QU'ÉTANT DONNÉ LA NATURE NON PROBANTE DE CE PROCESSUS, IL N'EST PAS POSSIBLE D'INVOQUER CE QUI SE DIT PENDANT CES SÉANCES, DANS LE CADRE D'UN LITIGE CIVIL OU POUR TIRER UNE CONCLUSION DE FAUTE DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE.

POUR CEUX ET CELLES QUI LE DÉSIRERAIENT, DES RÉSUMÉS ANONYMES DE LEURS TÉMOIGNAGES INFORMELS SERONT PRÉPARÉS ET PUBLIÉS DANS LE RAPPORT SUR LA PHASE 2 DE L'ENQUÊTE. JE NE VERRAI PAS CES RÉSUMÉS AVANT LA CONCLUSION DU RAPPORT SUR LA PHASE 1 ET SA MISE SOUS PRESSE. JE VOUS ASSURE POURTANT QUE JE LIRAI CES RÉSUMÉS DÈS QUE JE LE POURRAI. J'ESPÈRE QUE DANS LES MOIS QUI VIENNENT, LES SÉANCES INFORMELLES PERMETTRONT À CEUX ET CELLES QUI Y ONT PARTICIPÉ DE GUÉRIR ET D'ALLER DE L'AVANT.